



Enlever mon droit de paternité

Par **redzone**, le **07/09/2011** à **00:10**

Bonjour,

je suis papa d'une fille de 10 ans que je ne peux pas voir sans l'accord de sa mère, ni marié ni paxé, elle me demande des sommes aux quelles je n'aies aucuns droits de jugement (oui, non, trop cher, faut faire attention) je suis routier et nous sommesséparé depuis quasi sa naissance. je l'aies reconnue mais sa mère la monte contre moi et je ne peux plus supporter ces injures, ces menaces, comment puis-je retirer ma paternité?

Par **mimi493**, le **07/09/2011** à **00:19**

Etablir vos droits de père par jugement ne coute guère. Vous ne pouvez pas prendre cette excuse.

Et non, vous ne pouvez pas vous débarrasser des obligations que vous avez envers votre enfant en supprimant votre paternité sauf si ce n'est pas votre enfant biologique (et là, ça coute cher, il faut prendre un avocat)